

non seulement la dignité de l'individu, mais par laquelle il est impossible de satisfaire ses besoins et aspirations fondamentales sans créer une surcharge fiscale si écrasante pour les éléments productifs de notre société que l'industrie sera tout simplement incapable d'y faire face.

Selon la philosophie de Louis O. Kelso, c'est la propriété qui produit la richesse et comme la richesse est de tant de façons étroitement liée à la liberté et à la dignité de l'individu, l'acquisition de propriété par le plus grand nombre possible de travailleurs devient une nécessité sociale et économique. Sans cette possibilité, les travailleurs en arrivent à dépendre de la générosité d'une bureaucratie écrasante administrant des programmes de tendance socialiste du genre qui s'est révélé si destructif pour un grand pays comme l'a été l'Angleterre.

Les téléspectateurs ont pu voir, cette dernière fin de semaine, au cours d'une émission sur la Grande-Bretagne, l'imbroglie qui y règne par suite du chômage et d'un effondrement général, attribuables surtout à l'attitude de la population et aux mesures socialistes mises en œuvre depuis quelques années. Le principe fondamental de la théorie économique de Kelso est que tout citoyen devrait pouvoir participer à la propriété du capital producteur de richesses au sein de la société, afin de recevoir la part qui lui revient, en proportion de son travail et de son apport en biens, des richesses produites. Je tiens à signaler ici qu'en parlant de chaque citoyen comme propriétaire d'une partie des capitaux de production, je donne un exemple d'une solution qui pourrait remplacer celle que certaines personnes considèrent comme le même processus et grâce à laquelle, dans les pays socialistes, l'État, supposément au nom de chaque citoyen, possède les moyens de production. Quand l'État détient les moyens de production, il contrôle également la distribution des richesses découlant de cette propriété, et j'espère de tout cœur que les exemples de production de richesses dans les États socialistes actuels vont nous dissuader de considérer cette théorie sociale comme souhaitable pour les Canadiens.

Je dois dire que nous sommes déjà passablement loin dans cette voie, puisque 35 p. 100 de notre produit total est actuellement prélevé en impôts. Le Japon ne prélève que 16 p. 100 des richesses du pays; même en Australie, pays comparativement socialiste, l'État ne prélève que 21 p. 100 de la richesse totale.

Pour résumer l'essentiel de la théorie économique de M. Kelso, je voudrais vous citer un passage d'un article publié dans le magazine *Time* du 29 juin 1970. On y voit le plan qu'il propose pour faire des travailleurs des actionnaires de l'industrie. Voici ce qu'il dit:

On pourrait faire démarrer le plan en aidant les pauvres et les chômeurs. Une personne ayant le droit d'emprunter obtiendrait d'une banque, par exemple, \$4,000 par année pour cinq ans (ou \$20,000 tout à la fois), pour acheter des actions de compagnies. La banque, munie d'une garantie grâce à une assurance de l'État, mettrait l'argent sous scellés; un mandataire achèterait un portefeuille varié d'actions-dividendes. M. Kelso est d'avis que les dividendes auraient tôt fait de payer les actions. L'emprunteur pourrait donc rembourser le prêt, détenir des actions nettes et bénéficier de dividendes sur un capital de \$20,000.

Actuellement, un portefeuille de \$20,000 d'actions de grande valeur rapporte généralement environ \$1,000 par année ou 5 p. 100 en dividendes. Mais d'après la théorie économique de Kelso, cela rapporterait au moins 20 p. 100 ou \$4,000 par année—ce qui, d'après lui, permettrait à cinq millions de familles de ne plus [M. Downey.]

figurer sur les listes d'assistance sociale en l'espace de cinq ans. Pour augmenter les revenus en dividendes, Kelso abolirait graduellement l'impôt sur le revenu des sociétés et exigerait des compagnies qu'elles distribuent tous leurs gains aux actionnaires. La perte de l'État en revenus serait provisoire et supportable, d'après Kelso. Il en donne une raison: l'augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers contrebalancerait largement la baisse graduelle des recettes de l'impôt des corporations. Il prévoit également un fléchissement dans les dépenses de l'État pour l'assistance sociale et la création d'emplois—subventions aux fermes non rentables, entreprises de construction incertaine et projets militaires—lesquelles, d'après lui, occupent actuellement un tiers de l'effectif du travail aux États-Unis.

Il m'est impossible de résumer les théories économiques de Louis O. Kelso dans le peu de temps à ma disposition. J'exhorte néanmoins tous les députés que la question intéresse à lire les livres suivants: *The Capitalist Manifesto* et *The Two Factor Theory: The Economics of Reality*, publiés il y a quelques années. Ces ouvrages expliquent longuement pourquoi et comment nous pouvons nous libérer de l'étreinte du socialisme, censé être la seule solution aux pires aspects d'une société capitaliste favorisant la libre entreprise.

• (4.10 p.m.)

Dans un article du *Journal de l'Association du Barreau américain* de février 1960, M. Louis O. Kelso disait:

Renoncer à l'objectif du plein emploi et se fixer à la place celui de la participation totale à la production des richesses, soit par la propriété et le travail soit pas la propriété et une gestion avisée des capitaux, comme l'exige l'évolution de la technologie, c'est, j'en suis sûr, la seule possibilité qui nous reste pour éviter la collectivisation de notre économie et la disparition de la liberté de notre société.

En conclusion, monsieur l'Orateur, je voudrais déposer le sous-amendement ci-après:

Que tous les mots suivant le mot «Chambre» soient supprimés et remplacés par ce qui suit:

...blâme le gouvernement de ne pas avoir adopté les politiques fiscales et monétaires destinées à provoquer effectivement la pleine expansion de l'économie avec le minimum d'inflation.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre, je vous prie. La présidence doute que le sous-amendement soit recevable du point de vue procédural. Si les députés peuvent m'apporter des éclaircissements, je leur en saurai gré. Ils pourront peut-être me faire changer d'idée, car j'ai l'esprit libre à cet égard, mais il nous faut, me semble-t-il, partir du principe que le député de Bellechasse (M. Lambert) a proposé une motion, comme son groupe en a le droit en vertu de la procédure adoptée pour aujourd'hui. Voici le texte de sa motion:

Que cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas cru bon d'appliquer les propositions monétaires du Crédit social.

La motion dit que la Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas cru bon d'appliquer une certaine politique. Le sous-amendement proposé par le député de Battle River (M. Downey) semble substituer une autre politique ou philosophie à celle qu'a proposée le député de Bellechasse. Sans accepter le sous-amendement proposé comme s'il était acceptable sur le plan de la procédure, je vais tout simplement le rappeler. Il «blâme le gouvernement de ne pas avoir adopté les politiques fiscales et monétaires destinées à provoquer effectivement la